



OCCASIONAL PAPER NO 142

South African Foreign Policy and African Drivers Programme

April 2013

Les Relations Franco– Sénégalaises 2000–2012

Tony Chafer

South African Institute of International Affairs

African perspectives. Global insights.

ABOUT SAIIA

The South African Institute of International Affairs (SAIIA) has a long and proud record as South Africa's premier research institute on international issues. It is an independent, non-government think-tank whose key strategic objectives are to make effective input into public policy, and to encourage wider and more informed debate on international affairs with particular emphasis on African issues and concerns. It is both a centre for research excellence and a home for stimulating public engagement. SAIIA's occasional papers present topical, incisive analyses, offering a variety of perspectives on key policy issues in Africa and beyond. Core public policy research themes covered by SAIIA include good governance and democracy; economic policymaking; international security and peace; and new global challenges such as food security, global governance reform and the environment. Please consult our website www.saiia.org.za for further information about SAIIA's work.

ABOUT THE SOUTH AFRICAN FOREIGN POLICY AND AFRICAN DRIVERS PROGRAMME

Since the fall of Apartheid in 1994, South Africa's foreign policy has prioritised the development of Africa. To achieve its 'African Agenda' objectives, South Africa needs to intensify its strategic relations with key African countries. SAIIA's South African Foreign Policy and African Drivers (SAFPAD) Programme has a two-pronged focus. First, it unpacks South Africa's post-1994 Africa policy in two areas: South Africa as a norm setter in the region and South Africa's potential to foster regional co-operation with key African states and other external partners, in support of the continent's stabilisation and development. Second, it focuses on key African driver countries' foreign policy objectives that have the ability to influence, positively or negatively, the pace of regional co-operation and integration. SAFPAD assumes a holistic examination of the internal and external pressures that inform each driver country's foreign policy decisions by exploring contemporary domestic factors; the scope of their bilateral relations; their role in the regional economic communities; and lastly their relations with South Africa.

SAIIA gratefully acknowledges the Danish International Development Agency and the Swedish International Development Agency which generously support the SAFPAD Programme.

Programme head: Tjiurimo Hengari, Alfredo.Hengari@wits.ac.za

© SAIIA April 2013

All rights are reserved. No part of this publication may be reproduced or utilised in any form by any means, electronic or mechanical, including photocopying and recording, or by any information or storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher. Opinions expressed are the responsibility of the individual authors and not of SAIIA.

Please note that all currencies are in US\$ unless otherwise indicated.

RÉSUMÉ

La plus ancienne relation de la France avec l'Afrique subsaharienne est celle qu'elle entretient avec le Sénégal. La présence française au Sénégal remonte au XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, les quatre communes, comme les autres anciennes colonies de la France, ont obtenu le droit d'envoyer un membre à la Chambre des députés à Paris. Depuis cette période, le Sénégal occupe une place particulière dans les relations que la France entretient avec l'Afrique subsaharienne. Son premier Président, Léopold Sédar Senghor, a maintenu des relations proches et presque exclusives avec la France depuis l'indépendance politique du Sénégal en 1960. Depuis son départ en 1980, le Sénégal a lentement diversifié ses relations extérieures. Au même moment, la politique africaine française a subi des changements significatifs à la suite de la fin de la guerre froide. Tandis que le Sénégal maintient sa place spéciale dans les relations françaises avec l'Afrique subsaharienne, la France a également diversifié ses relations dans la région. Désormais, des pays non francophones, tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Angola, occupent une place proéminente dans les relations africaines françaises. De plus, depuis le début du siècle, bien que la France reste le donateur bilatéral majeur et le plus important investisseur étranger au Sénégal, la politique africaine française a subi un processus significatif d'euphémisation. Cet article présente les dimensions historiques, économiques, culturelles, militaires et politiques de ces relations. Il décrit les hauts et les bas de celles-ci depuis le début du millénaire et conclut que, en dépit des changements substantiels de ces dernières années dans un contexte où la mondialisation s'accélère, les relations franco-sénégalaises demeurent importantes pour ces deux pays. En effet, après une période turbulente depuis 2000, les élections en 2012 de Macky Sall à la présidence du Sénégal et de François Hollande à celle de la France laisseraient présager une période de relative sérénité dans ces relations et renforcer la coopération entre les deux pays.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Tony Chafer est professeur d'Études contemporaines de la zone française à l'Université de Portsmouth et directeur du Centre pour la recherche en études européennes et internationales. Il est spécialisé en histoire de France contemporaine et plus particulièrement de l'Afrique francophone. Il a publié de nombreux écrits sur les relations franco-africaines dans la fin de l'ère coloniale et la période postcoloniale. Il est l'auteur de *The End of Empire in French West Africa : France's Successful Decolonization* et l'éditeur (avec Alexander Keese) de *Francophone Africa at Fifty*. Il a récemment complété (avec Gordon Cumming) un projet de recherche d'une durée de trois ans intitulé « *France and Britain in Africa since Saint Malo: An Uneasy Partnership* », financé par la *British Academy*. Les résultats importants du projet ont été publiés dans une série de huit articles et dans un livre intitulé *From Rivalry to Partnership? New Approaches to the Challenges of Africa*.

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
AFP	Agence France-Presse
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EFS	Éléments français au Sénégal
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fond Monétaire International
UCAD	Université Cheikh Anta Diop

CONTEXTE HISTORIQUE

Les liens qui unissent la France et le Sénégal remontent à plus de trois siècles. La première colonie française au Sénégal, Saint-Louis, a été établie en 1659 et porte le nom du roi Louis XIV. Grâce à sa position géographique, elle dominait le commerce le long du fleuve Sénégal. À la fin du XVIII^e siècle, elle comptait environ 5 000 habitants, sans compter les esclaves en transit. De la même manière que sur l'île de Gorée, située au sud des côtes de Dakar, une communauté de marchands métis franco-africains s'est développée à Saint-Louis durant le XVII^e et le XVIII^e siècles. Celle-ci a joué un rôle essentiel dans le façonnement de la vie économique, sociale, culturelle et politique de la ville.

En 1848, la Deuxième République française a étendu le droit à la citoyenneté aux habitants de Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque. Les résidents de ces « quatre communes », comme on les appelait, avaient tous les droits des citoyens natifs de France, bien que leur « statut personnel » de musulman leur ait été laissé et que, par conséquent, ils aient eu le droit de recourir aux lois africaines, en particulier aux lois islamiques. Ils avaient également le droit d'élire un délégué à la Chambre des députés à Paris. Malgré la perte de ce droit sous le Second Empire (1852-1870), il leur a été redonné sous la Troisième République (1870-1940). Jusqu'à la chute de la Troisième République, les quatre communes ont gardé leurs statuts de seules parties de l'empire français en Afrique subsaharienne à bénéficier d'une représentation parlementaire à Paris et à élire leurs conseillers municipaux.

Jusqu'à ce que Blaise Diagne devienne le premier délégué africain élu à la Chambre des députés en 1914, la vie politique dans les quatre communes était dominée par les métis. Les quatre communes perdirent leur statut particulier après la Deuxième Guerre mondiale quand le droit d'élire des députés à Paris a été étendu à tout l'empire français d'Afrique subsaharienne. Néanmoins, les quatre communes sont restées les plus « assimilées », ou les plus « francisées » de l'empire français dans cette région. De plus, elles ont joué un rôle majeur en tant que centres administratifs durant la période coloniale de la France : Dakar était le siège du Gouvernement général de la fédération de l'Ouest français en Afrique entre 1903 et 1960 et Saint-Louis servait de capitale des colonies pour le Sénégal et la Mauritanie.

En 1960, Léopold Sédar Senghor est devenu le premier président du Sénégal indépendant. Il a maintenu des liens proches et exclusifs avec la France. Après sa défaite aux élections face à Abou Diouf en 1981, son successeur a amplement continué cette politique, tout en faisant des efforts limités pour diversifier les relations extérieures du Sénégal (par exemple avec le Japon, qui était alors le deuxième plus important donateur du Sénégal, et l'Inde). Diouf a ensuite perdu les élections présidentielles de 2000 face à Abdoulaye Wade. Contrairement à ses prédécesseurs socialistes, Wade était un libéral. Élu grâce au slogan politique « *sopi !* » (« Le changement ! »), il attachait une grande importance aux efforts de diversification des relations extérieures du Sénégal, et des relations économiques en particulier, tout en maintenant de bons liens, bien que moins exclusifs, avec la France.

La longue histoire des liens économiques, politiques, culturels et militaires entre la France et le Sénégal, la tradition établie d'élections compétitives et de démocratie participative et le développement d'une véritable culture politique nationale (ce qui est paradoxal compte tenu des relations proches avec la France) sont essentiels à la compréhension de la nature distincte de ce qui est parfois appelé « l'exception

sénégalaise ». Celle-ci est définie par la place particulière occupée par le Sénégal dans les relations franco-africaines au sens large et, plus particulièrement, par la représentation du Sénégal comme un modèle de démocratie et de stabilité, en France comme au Sénégal.

LES ASPECTS DES RELATIONS FRANCO-SÉNÉGALAISES

Les relations franco-sénégalaises comportent plusieurs dimensions et plusieurs couches. Même la plus simple présentation générale de ces relations doit prendre en compte leurs dimensions économiques, culturelles, militaires et administratives.

Les relations économiques

La France reste le partenaire commercial le plus important du Sénégal et son plus important donateur. De nombreuses entreprises françaises sont fortement établies au Sénégal et continuent de contribuer de manière significative à son économie. Cependant, ces dernières années, le Sénégal a diversifié ses relations économiques. Par exemple, tandis qu'en 2003, 90 % des entreprises du secteur industriel étaient des filiales d'entreprises françaises, ce chiffre a été réduit à 75-80 % en 2012¹. De la même manière, récemment, le secteur bancaire, dominé traditionnellement par les institutions françaises, a vu arriver de nouveaux venus (par exemple du Maroc et du Proche-Orient) qui sont en concurrence avec les banques françaises. Donc, même si les entreprises françaises ont été les bénéficiaires majeurs de la privatisation des anciennes sociétés d'État sénégalaise et continuent à tenir une place conséquente dans l'économie sénégalaise, les efforts de diversification des relations économiques du Sénégal ont porté leur fruit. Les entreprises françaises continuent à jouer un rôle important, mais ceci dans un paysage économique qui s'est élargi considérablement grâce à l'extension des liens internationaux, notamment avec l'Inde, la Chine et des pays du Proche-Orient. Pour la première fois, les États-Unis ont également commencé à investir au Sénégal, particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal².

Commerce et investissements

La France est le plus grand fournisseur de biens et de services au Sénégal, son plus important investisseur, son deuxième plus grand client en Europe (après la Suisse) et son quatrième à l'échelle mondiale. La participation française sur la totalité du marché sénégalais reste stable à 20 %, malgré les efforts sénégalais de diversification en cherchant de nouvelles sources d'investissements et de nouveaux fournisseurs de biens et services. En 2011, la valeur des exportations françaises vers le Sénégal s'élevait à 887 millions d'EUR³ (une hausse de 24 % par rapport à 2010 et un chiffre plus important que celui des exportations françaises vers la Côte d'Ivoire). Les produits pétroliers raffinés représentent 25 % de la totalité de ces exportations, les céréales 10 % et les produits pharmaceutiques 8 %. Les biens à la consommation et l'équipement professionnel représentent également une part significative des exportations françaises. La valeur des importations françaises issues du Sénégal a régulièrement décliné ces dernières années. Elles étaient de 96 millions d'EUR en 2011. Les produits agroalimentaires en représentent environ 80 %, particulièrement les produits de la mer. L'excédent commercial de la France avec le Sénégal

est donc de 791 millions d'EUR, soit le plus important en Afrique subsaharienne (excepté en Afrique du Sud) et parmi les 15 plus importants excédents commerciaux bilatéraux. De plus, en 2010, la France était le plus grand investisseur étranger au Sénégal avec 719 millions d'EUR, ce qui représente presque la moitié des investissements étrangers directs du Sénégal⁴.

La position de la France comme partenaire commercial principal du Sénégal et première source d'investissement étranger n'a pas changé durant la présidence de Wade. Par comparaison, en 2004, la France était alors le plus important fournisseur de biens et services (535,4 millions d'EUR) du Sénégal, son deuxième client en Europe (637 millions d'EUR) et son investisseur étranger majeur⁵. Néanmoins, l'environnement économique est devenu plus compétitif et la France ne peut plus tenir pour acquise sa position de premier partenaire économique. Par exemple, en 2006, le conglomerat français Bolloré Investissements a perdu ses contrats d'exploitation du port de Dakar au profit de Dubai Ports World⁶.

Les entreprises françaises au Sénégal

Plus de 250 entreprises françaises opèrent au Sénégal. Parmi elles, plus d'une centaine sont des filiales de sociétés françaises (elles ne sont pas toutes importantes) ou possèdent des intérêts minoritaires dans des sociétés sénégalaises. Le reste est composé de petites et moyennes entreprises appartenant à des Français établies localement en accord avec le droit sénégalais et généralement en partenariat privé avec des Sénégalais. Ces sociétés produisent annuellement plus de 2 milliards d'EUR de biens et services et représente un total de 20 % du secteur de l'emploi légal. Plus de 90 % du personnel est recruté localement (15 000 sont employés de manière permanente et plusieurs milliers sont des travailleurs saisonniers.) Elles contribuent à hauteur de 25 % du produit intérieur brut et représentent 28 % des recettes fiscales. Elles génèrent 14 % des exportations et 18 % des importations sénégalaises⁷. Les principales entreprises françaises qui sont présentes au Sénégal incluent Total (produits pétroliers) et le groupe hôtelier Accor.

Tableau 1 : Les entreprises françaises majeures au Sénégal, 2012

France Telecom	Possède 42,3 % de l'opérateur téléphonique Sonatel. En 2009, le gouvernement sénégalais a abandonné le projet de vendre ses 10 % de parts dans la société.
Eiffage	Entreprise d'ingénierie civile. Investit 87 millions d'EUR dans un projet d'une valeur totale de 202 millions d'EUR pour concevoir, construire et exploiter une nouvelle autoroute à péage allant de Dakar à Diameniadio.
Sénégalaise des Eaux	Filiale du Groupe Saur. Gère le système d'approvisionnement en eau sur la base d'un contrat de bail de 10 ans conclu avec le gouvernement sénégalais.
Société Générale de Banques au Sénégal	Filiale de la Société Générale de France. La deuxième banque la plus importante du Sénégal et la plus rentable.
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	Appartient à 54,1 % à BNP Paribas et à 24,9 % à l'État sénégalais. La troisième grande banque au Sénégal.
Sococim	Filiale de Vicat Producteur de ciment et d'agrégats.

L'aide française

La France est le plus important donateur bilatéral du Sénégal. Elle est aussi le deuxième contributeur du Fonds européen de développement (FED). Par conséquent, le financement français représente quelque 20 % de l'aide au développement reçue par le Sénégal au travers du FED⁸.

Grâce aux liens qu'il a depuis longtemps établis avec la France et son statut d'un des pays les plus pauvres au monde, le Sénégal est un receveur prioritaire de l'aide française (155e sur 187 selon l'indicateur de développement humain du programme des Nations Unies pour le développement)⁹.

Tableau 2 : Les principaux receveurs d'aides bilatérales françaises (en million d'EUR)¹⁰

1	Côte d'Ivoire	309
2	Irak	260
3	Cameroun	193
4	Chine	167
5	Maroc	148
6	Turquie	138
7	Sénégal	120
8	Liban	120
9	Congo	112
10	Vietnam	110

En tant que plus important donateur bilatéral au Sénégal, la France a donné 119 millions d'EUR en 2010, soit plus que la Banque mondiale (83 millions d'EUR), les États-Unis (77 millions d'EUR) et l'UE (63 millions d'EUR). L'ensemble des aides reçues par le Sénégal était de 152 millions d'EUR et composé de 80 % d'aides bilatérales et de 20 % (33 millions d'EUR) d'aides multilatérales. En 2010, le Sénégal était le 12e receveur mondial d'aides françaises et le quatrième en Afrique subsaharienne¹¹.

En omettant l'annulation de la dette, l'aide bilatérale au Sénégal en provenance de France est restée relativement stable depuis 2003 avec une moyenne d'environ 120 millions d'EUR annuels. En 2010, l'aide bilatérale française était constituée à 51 % de subventions (62 millions d'EUR, sans compter l'annulation de la dette et les commissions), à 33 % de commissions (39 millions d'EUR), à 8 % d'annulation de dette (9 millions d'EUR) et à 8 % de prêts (9 millions d'EUR). Suite aux 284 millions d'EUR du programme d'annulation de la dette de 2004, cette dernière ne représente qu'une part relativement petite de l'aide budgétaire¹². Sous la présidence de Wade, aucun appui budgétaire n'a été octroyé au Sénégal après décembre 2008, au moment où la banqueroute menaçait le pays à la suite d'arriérés budgétaires cachés liés à l'organisation de la 11e Conférence islamique à Dakar en 2008. À cette époque, la France fournissait un appui budgétaire et soutenait également le gouvernement sénégalais dans ses négociations avec le Fond Monétaire International (FMI) pour un prêt de 125 millions d'EUR¹³. Suite à l'élection

de Macky Sall en tant que Président du Sénégal en mars 2012, la France a renouvelé sa promesse d'appui budgétaire. La première visite à l'étranger du président nouvellement élu a été Paris en avril 2012. Durant cette visite, un prêt de 130 millions d'EUR pour l'appui budgétaire octroyé par la France au Sénégal a été annoncé. Ce prêt se ferait sur trois années via l'Agence française de développement (AFD). Le gouvernement français a également promis de soutenir son homologue sénégalais dans ses négociations pour de nouveaux financements avec le FMI et dans sa requête d'un soutien financier auprès de l'UE¹⁴.

Soutenir le secteur de la production est une priorité française. Ses quatre objectifs principaux sont : tout d'abord, améliorer l'environnement des affaires et la performance des sociétés sénégalaises afin de fournir des emplois à une population en âge de travailler qui grandit rapidement ; puis, améliorer la compétitivité ; ensuite, développer les secteurs dont le potentiel économique est le plus important ; enfin, aider les sociétés sénégalaises à assumer leurs obligations de responsabilité sociale. Les infrastructures (y compris l'énergie), l'agriculture (par exemple, des projets d'irrigation), l'éducation et la santé sont des priorités¹⁵.

Cependant, ceci ne représente qu'une partie de l'aide française au développement du Sénégal. Le Ministère de l'Intérieur a également fourni des fonds pour un développement commun (« développement solidaire ») qui finance essentiellement des programmes d'assistance aux migrants pour qu'ils retournent dans leur pays d'origine et y établissent une activité ou pour aider ceux qui vivent en France à investir dans leur pays d'origine¹⁶. Le Ministère des Affaires étrangères fournit également des fonds pour la promotion de la langue et de la culture françaises : environ 80 communes françaises sont jumelées avec des communes sénégalaises et fournissent des aides au développement local, tandis qu'un certain nombre d'organisations non gouvernementales travaillent également sur des projets de développement au Sénégal, souvent financés par l'AFD.

Les relations culturelles

La promotion de la culture et de la langue françaises – la francophonie – au Sénégal et le soutien à l'enseignement supérieur restent les premiers domaines d'actions du gouvernement français. Dans ce but, la France aide un certain nombre d'établissements d'enseignement au Sénégal. Elle reste la destination préférée des étudiants sénégalais : plus de 9 000 de ces étudiants étudient actuellement en France. Le maintien des relations culturelles avec la France était une priorité pour Senghor et Diouf, les présidents qui ont précédé Wade. Cependant, comme dans le domaine économique, Wade a cherché à diversifier les relations culturelles sénégalaises en se tournant vers la Chine pour la construction du nouveau théâtre national et vers la Corée du Nord pour celle du Monument de la Renaissance africaine¹⁷.

Coopération culturelle

D'un montant de 2,175 millions d'EUR, le budget français de la coopération culturelle avec le Sénégal est significatif. En 2011, 1,8 million d'EUR de ce budget a été utilisé pour les coûts opérationnels de l'Institut français et des Alliances françaises (salaires des expatriés inclus), 300 000 EUR pour la « diversité culturelle » et 75 000 EUR pour les dépenses liées à l'audiovisuel et aux médias¹⁸.

L'Institut français du Sénégal associe les opérations et les activités qui étaient auparavant celles des Centres culturels français et des Associations franco-sénégalaises de Dakar et de Saint-Louis. Il a pour fonction la promotion de la culture et de la langue françaises et de la culture sénégalaise. Il est également membre du Réseau européen des instituts culturels nationaux qui a été créé afin de coordonner les activités culturelles des États membres de l'UE.

De plus, au Sénégal, 13 écoles enseignent le programme scolaire français. Elles sont organisées en réseau dont le chef de file est le Lycée Jean Mermoz de Dakar et incluent une école à Banjul (Gambie). En 2011–2012, 6 400 élèves étaient inscrits dans ces écoles (3 426 Français, 2 027 Sénégalais et 936 autres étrangers).

Le « Fonds de solidarité prioritaire » soutient la création de diplômes professionnels de l'enseignement supérieur, celle d'établissements doctoraux, la formation à l'employabilité et celle des entrepreneurs.

Les étudiants sénégalais en France

En 2010–2011, 9 842 étudiants sénégalais (113 d'entre eux, dont 71 en doctorat, bénéficient de bourses gouvernementales) étudiaient en France¹⁹. Ceci représente une hausse par rapport aux 9298 étudiants (161 d'entre eux bénéficient de bourses gouvernementales) présents en France en 2009–2010. La France reste donc la destination la plus prisée pour les étudiants sénégalais²⁰, bien qu'aujourd'hui, un nombre grandissant d'étudiants choisit d'autres pays, notamment les États-Unis et le Canada. L'Espace campus France fournit une assistance consulaire pour aider les étudiants à obtenir un visa. Il existe également un soutien pour les partenariats entre les instituts de recherche français et sénégalais, comme l'Institut de recherche pour le développement, la Recherche agronomique pour le développement et l'Institut Pasteur.

La France dans les médias sénégalais

Les affaires courantes et les débats politiques français sont suivis de près par les médias audiovisuels et écrits sénégalais. De nouveaux sites internet d'information comme Rewmi.com, seneweb.com et facedakar.com sont beaucoup utilisés, particulièrement par les jeunes. Grâce à ces médias, les Sénégalais qui vivent au Sénégal et ceux de la diaspora peuvent suivre les développements des affaires courantes et politiques sénégalaises et françaises. Les blogs sont aussi largement utilisés pour exprimer des opinions et générer des débats sur les affaires courantes.

Sous la présidence de Wade, la perception de la France par les Sénégalais, et particulièrement celles des jeunes Sénégalais, était fondée sur deux éléments majeurs : le traitement des immigrés sénégalais en France et les problèmes de visas qui y étaient liés. Ces deux difficultés sont devenues le sujet d'un important débat public en mars 2003, quand un certain nombre d'immigrés clandestins sénégalais ont été rapatriés de France par voies aériennes. Reconnaisant la force de l'opinion publique sur ce sujet, le Président Wade a riposté en renvoyant neuf citoyens français du Sénégal²¹. Ce sujet est revenu sur le devant de la scène à l'automne 2005 lors de troubles civils qui se sont déroulés en France. Nicolas Sarkozy, nommé pour la deuxième fois ministre de l'Intérieur, a été accusé d'avoir provoqué ces troubles en traitant de « racailles » les jeunes délinquants des banlieues et en suggérant de nettoyer ces banlieues au Kärcher. Suite au décès accidentel de deux jeunes

d'origine immigrée, un événement qui fut le détonateur d'émeutes en France, Sarkozy a d'abord blâmé les délinquants et les gangsters, mais, après les émeutes, il a annoncé une politique d'immigration à venir qui inclurait une immigration choisie et un meilleur traçage des immigrés²². Les jeunes Sénégalais ont particulièrement mal perçu le fait que les immigrés soient pris pour cible ainsi que le renforcement des régulations concernant les visas, particulièrement celles imposées aux Sénégalais souhaitant étudier en France.

Les débats publics français sont largement suivis au Sénégal et donnent souvent une mauvaise image de la France. Par exemple, un débat sur la viande hallal durant la campagne électorale de 2012 et la demande de Sarkozy pour que cette viande soit étiquetée comme telle ont rencontré une large incompréhension au Sénégal²³. Des débats constants sur « l'immigration choisie » et des déclarations publiques par des politiciens français sur l'incompatibilité de l'Islam avec la laïcité ont également créé une mauvaise impression²⁴.

En résumé, la France est perçue comme ayant perdu du terrain durant la Présidence de Wade au Sénégal ainsi que de son aura passée de « destination rêvée » pour les jeunes Sénégalais qui souhaitent voyager à l'étranger²⁵. Le Sénégal a diminué son soutien aux écoles françaises – même s'il reste important – et, même si la France reste la destination principale des étudiants sénégalais, elle n'est plus aujourd'hui un choix automatique.

Les relations militaires

La présence militaire française au Sénégal est passée de 1 300 troupes prépositionnées à 450 (les troupes de Marine, qui ont succédé aux troupes coloniales, constituaient le gros de celles-ci, mais elles sont désormais parties)²⁶. L'intention est de réduire un peu plus cette présence pour l'amener à 300 troupes durant les prochains mois. Depuis le 1er août 2011, les Forces françaises du Cap-Vert s'appellent désormais les Éléments français au Sénégal (EFS). Les EFS n'ont plus de capacité d'intervention ; leur mission est plutôt de travailler avec les armées ouest-africaines en appui à la coopération de sécurité régionale, notamment à travers le programme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Les EFS sont décrits comme un « pôle opérationnel de coopération à vocation régionale » et comprennent des unités de soutien spécialisées et une unité de coopération régionale qui fournira l'équipement et les facilités pour l'entraînement opérationnel et planifiera les exercices d'entraînement militaire²⁷. Son équipement et ses facilités seront aussi mis à la disposition de la brigade régionale de la Force africaine en attente de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Bien que la mission des EFS soit désormais régionale, le Sénégal bénéficie néanmoins de sa présence qui fournit également toute protection nécessaire aux 25 000 ressortissants français qui vivent au Sénégal ainsi qu'au grand nombre de touristes français en visite. De plus, 20 conseillers militaires français sont détachés auprès du Ministère de la Défense sénégalais.

Les accords de défense et de coopération militaire entre la France et le Sénégal qui avaient été signés au moment de l'indépendance politique ont été renégociés et l'une des premières actions du nouveau président en avril 2012 a été de signer de nouveaux accords qui avaient été négociés par son prédécesseur²⁸. En dépit de ces changements, le Sénégal reste un bénéficiaire important de la coopération militaire française.

Une présence militaire française réduite

Lors d'une visite officielle en Afrique du Sud en février 2008 et d'un discours devant le parlement sud-africain, le président de l'époque, Sarkozy, a annoncé que tous les accords de défense et d'autres coopérations militaires liants la France à ses alliés (principalement les anciennes colonies françaises) en Afrique subsaharienne seraient renégociés et que, dans un but de transparence, il n'y aurait plus de clauses secrètes : les nouveaux accords seraient publiés dans leur intégralité²⁹. Au même moment, des plans ont été annoncés pour réorganiser et réduire la présence militaire française permanente en Afrique pour se concentrer sur un appui à l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Avec le maintien assuré des bases de Djibouti et de La Réunion – qui couvrent respectivement l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, il était nécessaire de prendre une décision relative à la base existante qui serait maintenue comme base permanente en Afrique de l'Ouest : Libreville ou Dakar.

Dans le contexte de l'anniversaire de l'indépendance politique du Sénégal de 2010, le Président Wade avait anticipé la nécessité d'une telle décision lorsqu'il avait déclaré que le stationnement des troupes françaises au Sénégal n'était plus approprié et que leur départ serait le point culminant du processus d'indépendance entamé 50 ans plus tôt³⁰.

La renégociation des accords de défense et de coopération militaire existants a été l'objet d'un long et difficile processus. Wade a reproché à Sarkozy le fait d'avoir fait cette annonce cruciale en Afrique du Sud, un pays anglophone qui ne serait pas affecté par ces mesures. En vérité, les difficultés étaient surtout dues à un manque de confiance mutuelle. Wade suspectait que la France avait déjà choisi Libreville et non Dakar en dépit de sa position publique qui indiquait que le choix n'était pas encore fait. Au même moment, le gouvernement français (et de nombreux Sénégalais) suspectait le fait que Wade manipule la situation en vue d'avantages économiques et politiques³¹.

Le discours panafricain de libération nationale de Wade, qu'il avait utilisé pour justifier la demande de départ des troupes françaises des côtes du Cap-Vert, près de Dakar, a été considéré comme un écran de fumée pour cacher les réelles motivations de Wade : gagner le contrôle sur un espace immobilier situé en lieu et place de la base française³². Au même moment, Wade a utilisé ce problème pour renforcer sa cote de popularité politique au Sénégal en adoptant une position « souverainiste » par rapport à la présence militaire française dans le pays. En accord avec sa thèse de libération nationale, le Président Wade a demandé et obtenu un transfert symbolique des facilités militaires françaises vers l'armée sénégalaise. Lors d'une cérémonie, le 9 juin 2010, on a abaissé le drapeau français pour élever celui du Sénégal au camp militaire de Cap-Vert. Cependant, l'emphase a été mise sur l'aspect « symbolique » de ce transfert ; en effet, aucune date de transfert réelle n'avait été fixée et la continuité des relations militaires franco-sénégalaises était mise en avant³³. Dans les coulisses, et contrairement à sa prise de position publique, Wade souhaitait le maintien de la présence militaire française³⁴.

La coopération pour la résolution des conflits

Sous la présidence de Wade, la coopération franco-sénégalaise liée aux résolutions des conflits a été considérable. L'activisme de Wade dans le domaine des affaires étrangères, particulièrement avant 2009 (date à laquelle il est devenu de plus en plus préoccupé par les affaires internes en vue de la période préélectorale des élections de 2012), et l'inquiétude de la France relative à la sécurité et à la stabilité, surtout en Afrique francophone, ont

fourni une plateforme pour la coopération franco-sénégalaise en matière de résolution des conflits dans la région³⁵.

Des exemples de cette coopération incluent : les négociations de Linas-Marcoussis en 2003 durant lesquelles la France et le Sénégal ont travaillé main dans la main pour résoudre la crise politique interne ivoirienne, le Darfur où les gouvernements français et canadien ont fourni des moyens de transport au gardien de la paix sénégalais, le coup d'État de 2008 en Mauritanie où la France et le Sénégal avaient des intérêts sécuritaires convergents à maintenir la stabilité et le soulèvement de 2009 à Madagascar durant lequel le Président Wade a agi en tant que médiateur tandis que France fournissait un appui logistique³⁶.

Il existe un réel avantage à ce que la France et le Sénégal travaillent ensemble lorsque leurs programmes convergent, par exemple pour l'obtention de cosignatures aux Nations Unies. Il est également important de souligner que le Sénégal a eu pour habitude de s'aligner avec la position des pays occidentaux, même sous la présidence de Wade. Il n'existe cependant aucune coopération systématique entre la France et le Sénégal lors des forums multilatéraux pour la résolution des conflits. De plus, les représentants français et sénégalais au sein des organisations multilatérales reçoivent des instructions claires de leurs gouvernements respectifs ; la réelle coopération est donc souvent une « diplomatie de couloir » qui se déroule à l'extérieur des réunions plutôt que le résultat d'instructions en provenance de Paris ou de Dakar³⁷.

« Les politiques de couloir » peuvent également former une part significative des relations franco-sénégalaises dans les organisations multilatérales dans lesquelles la France a un intérêt sans en être membre. C'est le cas notamment de la CEDEAO où la France pratique le lobbying auprès des États membres francophones pour obtenir un appui³⁸.

Les relations administratives

Le nombre d'experts français au Sénégal a été significativement réduit durant la présidence de Wade puisque la France a opté pour une politique de partenariats, considérée comme cohérente avec l'approche des gouvernements africains qui soulignent la nécessité de solutions africaines aux problèmes africains³⁹. Ceux qui restent travaillent essentiellement dans des domaines de coopérations culturelles et techniques (il n'existe plus de conseiller politique français dans le gouvernement sénégalais). De plus, un nombre croissant travaille désormais pour des agences multilatérales plutôt que pour le gouvernement du Sénégal. On attend plus de réductions du nombre de spécialistes français, particulièrement dans le secteur de l'éducation.

Les experts français au Sénégal

Depuis 2007, le nombre d'experts français qui travaillent au Sénégal a été réduit de moitié. Environ 120 y travaillent actuellement dont 20 font partie du personnel militaire et ont des contrats de 2 à 4 ans. Vingt autres sont des enseignants dans des écoles franco-sénégalaises, mais leur disparition progressive est planifiée. Encore vingt autres sont des « assistants techniques » qui, en pratique, travaillent souvent en tant qu'enseignants. Parmi ceux qui restent, entre 30 et 40 travaillent au niveau bilatéral du gouvernement sénégalais et environ 20 à 30 sont employés dans des organisations multilatérales, comme les agences des Nations Unies⁴⁰.

Au cours des premières années de la présidence de Wade, deux conseillers français se trouvaient à des positions politiques délicates : le conseiller juridique du président et le conseiller militaire. Le rôle du conseiller juridique était de conseiller le président sur la légalité des changements constitutionnels proposés. Malgré le souhait de Wade de maintenir ce poste, le gouvernement français le considérait comme un anachronisme et s'inquiétait du fait que cela rendait la France complice des changements constitutionnels mis en avant par l'administration de Wade pour des raisons de profits politiques. Ce poste a été aboli en 2009⁴¹. Quant au poste de conseiller militaire, il a été aboli dans le contexte d'une réorganisation politique au Ministère de la Défense qui s'est déplacée vers une politique de « partenariat ».

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU SÉNÉGAL

Chacun des deux pays continue de former une part importante des relations extérieures de l'autre, avec des visites ministérielles régulières dans l'un et l'autre des pays. La plus grande ambassade de France en Afrique subsaharienne est à Dakar et, traditionnellement, le Sénégal envoie un de ses plus hauts diplomates à Paris.

Les politiciens et les diplomates français aiment à présenter le Sénégal comme un modèle de démocratie et de stabilité en Afrique et comme un exemple de ce que peut réaliser la coopération franco-africaine. Les relations franco-sénégalaises demeurent fortes. Néanmoins, un clair rafraîchissement de ces relations s'est fait sentir durant la dernière partie de la présidence de Wade à la suite de l'inquiétude grandissante de la France quant aux problèmes de gouvernance. Le gouvernement Sarkozy n'était pas non plus prêt à soutenir le projet de Wade de préparer son fils, Karim Wade, à lui succéder⁴².

Les visites présidentielles et les nominations des ambassadeurs

Sous le gouvernement Wade, deux visites présidentielles officielles françaises au Sénégal ont eu lieu : celle de Jacques Chirac (février 2005) et celle de Sarkozy (juillet 2007). Wade s'est rendu quatre fois à Paris, respectivement en mai 2000, juin 2001, avril 2003 et en février 2006. Les deux dernières ont été annoncées comme des visites à titre « privé ».

Durant la présidence de Wade, les nominations des ambassadeurs dans les deux pays sont devenues une pomme de discorde. Par exemple, le Président Wade a demandé et obtenu le rappel de deux ambassadeurs, celui de Jean-Didier Roisin en 2005 et du très respecté et populaire Jean-Christophe Rufin en 2010. Tous deux étaient considérés comme des voix trop critiques envers le Président sénégalais. Il a également été dit qu'il avait demandé le remplacement de Jean de Glinasty, à cause de ses relations amicales avec le Président Diouf. Du côté sénégalais, les ambassadeurs Kéba Birane Cisse et Doudou Salla Diop étaient deux des hauts diplomates les plus respectés. Cependant, lorsque, en 2008, Doudou Salla Diop a été remplacé par Maimouna Sourang Ndir, un proche collaborateur de Wade sans expérience diplomatique, ce changement a été largement critiqué comme une nomination politique qui garantissait un contrôle serré de Wade sur les politiques sénégalaises envers la France.

Tableau 3 : Les représentants diplomatiques, 1996-2012

Ambassadeurs sénégalais en France		
Term of duty	Ambassadeur	
1996-2001	Kéba Birane Cisse	
2001-2008	Doudou Salla Diop	
2008-2012	Maïmouna Sourang Ndir	
Ambassadeurs français au Sénégal		
Term of duty	Ambassadeur	Président français de l'époque
1999-2003	Jean de Gliniasty	Jacques Chirac
2003-2005	Jean-Didier Roisin	Jacques Chirac
2005-2007	André Parant	Jacques Chirac
2007-2010	Jean-Christophe Rufin	Nicolas Sarkozy
2010 to present	Nicolas Normand	Nicolas Sarkozy (jusqu'en mai 2012)

Les visites présidentielles entre les deux pays sont également devenues source de tensions. Chirac, qui était un ami proche du prédécesseur de Wade, Abdou Diouf, a refusé de visiter le Sénégal entre 2000 et 2005. Après sa défaite aux élections présidentielles de 2000, Wade a refusé, à son tour, de soutenir le choix de Chirac portant sur le remplacement du Secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, par Diouf comme directeur de l'Organisation internationale de la francophonie. Les relations entre les deux pays ont également empiré lorsque Chirac ne s'est pas présenté aux funérailles de Senghor en décembre 2001. Cette absence a été considérée par beaucoup de Sénégalais comme du mépris. De la même manière, les visites officielles de Chirac au Mali et au Niger en octobre 2003 sans même un arrêt au Sénégal ont été mal perçues. Pendant cette période, le Président Wade développait de bonnes relations avec le Président américain George W Bush. À la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, Wade a organisé une conférence sur le terrorisme à Dakar et a refusé de suivre la France dans sa condamnation de l'invasion de l'Irak par les États-Unis. Bush s'est rendu au Sénégal en visite officielle en juillet 2003.

Dans ce contexte, la visite officielle de Chirac au Sénégal en février 2005 représentait une tentative de restauration des bonnes relations. Ceci était particulièrement important, car les relations de la France avec la Côte d'Ivoire, un autre de ses alliés majeurs en Afrique de l'Ouest, étaient devenues de plus en plus problématiques suite à l'élection de Laurent Gbagbo à la présidence du pays et la dégradation du climat politique dans ce pays. Certains Sénégalais y ont aussi vu une tentative de réparer l'absence de visite de Chirac au Sénégal en 2001 et 2003. La décision de Wade de soutenir l'intervention controversée de la France en Côte d'Ivoire en novembre 2004 et la décision de Chirac de remplacer l'ambassadeur Roisin, à la requête de Wade, ont permis de réduire les tensions entre les deux pays et à faciliter cette visite. Elle représentait principalement une opportunité pour Chirac de souligner l'importance de la France comme partenaire commercial bilatéral majeur, de rappeler aux Sénégalais que la France avait annulé 286,1 millions de la dette gouvernementale sénégalaise en 2004 et de promouvoir son idée de voir attribuer à

l'Afrique deux sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations Unies et ses idées pour un développement durable sur le continent africain. Il a également obtenu le soutien de Wade pour sa proposition d'une taxe mondiale pour financer le développement.

En juillet 2007, la première visite officielle du Président Sarkozy en Afrique incluait trois pays : la Libye, le Sénégal et le Gabon. Après avoir été méprisé par la France durant les cinq premières années de sa présidence, Wade était satisfait que le Sénégal soit la première destination de Sarkozy en Afrique subsaharienne et qu'il fasse un discours à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) à Dakar sur un thème cher à Wade : la renaissance de l'Afrique. Sarkozy a également profité de l'occasion pour faire l'éloge du Sénégal en tant que modèle de stabilité, de paix et de démocratie et pour décrire la France et le Sénégal comme des « pays frères ». En retour, Wade a louangé Sarkozy pour avoir soutenu la position du Sénégal en faveur du développement de l'éducation et des infrastructures en Afrique et d'un siège africain permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies au sommet du G-8 de 2007 en Allemagne. Il a aussi accepté de soutenir le candidat français, Dominique Strauss-Kahn, à la position de directeur du FMI et de reprendre les immigrés clandestins sénégalais qui vivaient en France.

Enfin, la célébration coutumière des importants liens économiques entre les deux pays a également eu lieu⁴³. Cependant, ce voyage est surtout resté à la fois dans les mémoires françaises et sénégalaises à cause du discours prononcé par le Président français à l'UCAD dans lequel il a déclaré que le problème de l'Afrique était qu'elle n'était pas suffisamment entrée dans l'histoire⁴⁴. Le discours a été largement critiqué par les intellectuels français et sénégalais ainsi que dans la presse locale pour sa vision présumée obsolète et paternaliste des Africains. Il a eu des conséquences négatives durables sur la perception de Sarkozy au Sénégal.

Les hauts et les bas des relations sous la présidence de Wade

Malgré le discours « libérationniste » et anticolonialiste de Wade, il était de bien des manières proche de la France. Sa femme et ses enfants sont français. Cependant, il ne se sentait pas accepté par la France de la même manière que Senghor et Diouf l'avaient été. C'est pourquoi ses relations avec la France durant son mandat présidentiel ont été ambiguës. En tant que francophile, il avait le sentiment que son amour était unilatéral.

Immédiatement après son élection en 2000, les relations de Wade avec la France étaient de bonnes relations et les actions du Président sénégalais indiquaient son souhait de voir le Sénégal rester au cœur de la sphère traditionnelle de l'influence française en Afrique. La France a été le premier pays qu'il a visité officiellement en dehors du continent africain. Cependant, les relations de Wade avec Chirac étaient quelque peu tendues, en partie parce que le président sénégalais suspectait que la France avait soutenu son adversaire durant les élections de 2000. Son attention s'est donc tournée vers l'établissement de bonnes relations avec les États-Unis et les pouvoirs émergents mondiaux, notamment l'Inde, la Chine et les pays du Proche-Orient. Ses relations avec la France et plus particulièrement avec Chirac se sont améliorées dès la fin 2004 alors que, au même moment, les relations franco-ivoiriennes se détérioraient. Par conséquent, la période 2005–2007 marque l'apaisement des tensions entre Wade et Chirac. Wade a accueilli positivement la promesse de Sarkozy d'un renouveau de la politique africaine française ainsi que la visite officielle du Président

nouvellement élu au Sénégal en juillet 2007. Cependant, le discours de Sarkozy à l'UCAD a créé une mauvaise impression. Malgré les efforts de Wade pour excuser ce discours, en soulignant que Sarkozy ne l'avait pas écrit lui-même, beaucoup de Sénégalais n'étaient pas prêts à faire preuve d'autant d'indulgence.

La nouvelle détérioration des relations entre les deux gouvernements après 2007 n'a pas été le résultat direct du discours de Dakar, mais plutôt de l'inquiétude croissante de la France et de l'Occident en général quant à la corruption et qualité décevante de la gouvernance du Sénégal. Un rapport hautement critique sur ces sujets, écrit par Rufin, a été divulgué à la presse et a encore plus exacerbé la situation⁴⁵. Wade espérait que le remplacement de l'Ambassadeur Rufin améliorerait les choses : il comptait sur Sarkozy comme ami et espérait que, grâce à la nomination d'un ambassadeur moins résistant, il bénéficierait de meilleures relations avec le Président français. Cependant, il est devenu rapidement clair que, même si le nouvel ambassadeur était moins éloquent que son prédécesseur, Sarkozy n'était pas prêt à soutenir le plan de Wade quant à l'altération du système électoral et de la constitution afin d'organiser une « succession dynastique » et de placer le pouvoir dans les mains de son fils.

Les relations avec les pouvoirs mondiaux émergents et les pays du Proche-Orient

La plus grande réussite de la politique étrangère du Président Wade a été la diversification des relations extérieures du Sénégal, particulièrement aux niveaux économique et diplomatique. Les pays du Proche-Orient, le Koweït en particulier, ont joué un rôle important dans le financement des travaux d'infrastructures (nouvelles routes, tunnels, hôtels) qui étaient nécessaires à l'organisation de la Conférence islamique de 2008 à Dakar en 2008. Wade a ouvert le Sénégal aux investissements asiatiques et a diversifié les relations commerciales et le secteur bancaire du pays. Il possède aujourd'hui une usine d'assemblage pour construire des voitures iraniennes ; l'Inde est un investisseur majeur dans les mines de fer et des Indiens sont actionnaires majoritaires dans les mines de phosphates sénégalaises⁴⁶. En plus de la France, le Sénégal importe également aujourd'hui depuis un éventail de fournisseurs de plus en plus large. Par exemple, il achète des bus en Inde et en Chine et une proportion croissante des importations de ses biens à la consommation provient de Corée du Sud. Le processus de diversification a également renforcé ses relations diplomatiques avec les États-Unis et les pays asiatiques.

Les conséquences de ces nouveaux liens ont rendu les relations franco-sénégalaises moins exclusives. Cependant, la France garde une place considérable dans les relations extérieures du Sénégal bien que le nouveau paysage de ces relations soit beaucoup plus diversifié. La longue histoire des relations entre les deux pays, la présence de tant de ressortissants français dans le pays, l'importante présence économique et diplomatique française et la place continue et considérable de la langue française – même si elle est de plus en plus en compétition avec l'expansion de l'anglais – signifient que la force des relations entre les deux pays demeure. Néanmoins, les conséquences de cette diversification ont inévitablement réduit l'influence de la France, les nouvelles sources du Sénégal n'appliquant pas autant de conditions économiques et politiques à leur partenariat avec le Sénégal.

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE DE 2012

Au cours de la période précédant les élections présidentielles de 2012, l'un des éléments essentiels pour Wade était de préparer son fils à sa succession. Karim s'était présenté aux élections municipales de Dakar en 2009 avec pour objectif l'obtention d'une base de pouvoir politique qui lui donnerait l'appui pour devenir Président. Après sa défaite, Wade l'a nommé à la tête d'un nouveau grand ministère (ministre d'État, de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures), ce qui lui a donné une emprise sur les principaux secteurs de l'économie. En 2010, le contrôle de l'énergie est venu s'ajouter à son vaste portefeuille. De facto, Karim a donc pris le contrôle de domaines entiers de la politique gouvernementale.

Ce plan comportait un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, bien des Sénégalais ont rejeté ce qu'ils percevaient comme une tentative croissante d'imposition d'une succession dynastique. Ensuite, afin que cela soit possible, Wade père devait d'abord obtenir l'accord de la Cour constitutionnelle pour changer la constitution afin qu'il puisse se présenter pour un troisième mandat. Enfin, pour raisonnablement s'assurer une victoire, il devait changer le système électoral pour un scrutin uninominal majoritaire à un tour. En effet, bien qu'il puisse être quasi assuré d'obtenir le plus grand nombre de votes au premier tour, le danger était que tous les candidats de l'opposition soutiennent le candidat arrivé en seconde position au deuxième tour et, par conséquent, que ce dernier soit victorieux.

Des ressentiments liés à cela et à un certain nombre d'autres problèmes ont atteint un point culminant le 23 juin 2011, quand des manifestations ont éclaté à travers Dakar. Les fréquentes coupures d'électricité et le coût de la nourriture et de l'essence représentaient des sources continues de mécontentement, mais quand Wade a annoncé une loi donnant la possibilité d'élire un ticket présidentiel composé d'un président et d'un vice-président grâce à un seuil minimum de voix de 25 %, des troubles civils ont éclaté à travers la capitale. Wade a donc dû retirer sa proposition de loi. Le mouvement de résistance diffus a par la suite été surnommé « M23 » et a émergé comme le centre de l'opposition aux plans Wade pour un changement constitutionnel et pour une succession dynastique. Son slogan était « Wade dégage » et ses manifestations ont souvent mené à des violences à la suite desquelles environ six personnes sont mortes et un certain nombre d'autres ont été blessées durant la période précédant les élections. On avait rarement vu de telles violences politiques au Sénégal et chaque côté rejetait la responsabilité sur l'autre⁴⁷.

Le reste de la campagne électorale s'est déroulée dans une atmosphère de méfiance générale. Il y a eu d'autres troubles, bien que moins importants, en janvier 2012, durant la période précédant la décision de la Cour constitutionnelle sur la possibilité pour Wade de se présenter pour un troisième mandat. Considérant que Wade avait lui-même nommé les 5 membres de la cour, une décision en faveur de Wade était attendue⁴⁸. On attendait également une falsification des élections par Wade qui pourrait se proclamer victorieux à la fin du premier tour, comme cela s'était produit pour son homologue ivoirien, Gbagbo.

Dans ce contexte de suspicion et de méfiance mutuelles, la France était suspectée de poursuivre son propre programme dans les coulisses. L'opposition craignait que la France soit en faveur de Wade et n'empêche pas sa victoire déclarée aux élections. En effet, l'ambassadeur qui avait succédé à Rufin avait refusé de commenter publiquement le plan de réforme constitutionnelle de Wade en expliquant qu'il s'agissait d'un sujet propre aux Sénégalais. D'un autre côté, Wade s'inquiétait que la France ait décidé de

l'abandonner ; la France avait refusé d'intervenir en sa faveur quand le mouvement du 23 juin avait menacé de renverser son régime en juin 2011 et que les portes de Paris restaient closes⁴⁹. Face à ces problèmes, sa décision de se désolidariser de l'Union Africaine ainsi que sa visite non annoncée en Libye en juin 2011 pour essayer de persuader le Président Mouammar Kadhafi de se retirer ont été interprétées par certains comme des tentatives désespérées d'obtenir l'appui de la France⁵⁰. En fin de compte, il devenait de plus en plus clair que la France, comme la plupart des nations occidentales, ne soutenait pas le plan de changement constitutionnel de Wade et n'interviendrait pas dans les élections. Dans l'ensemble, les élections se sont déroulées calmement : le Président Wade a obtenu moins de votes au second tour qu'au premier, en dépit d'une participation plus importante. Au soir du 25 mars, il a reconnu sa défaite face à Sall.

LE FUTUR DES RELATIONS FRANCO-SÉNÉGALAISES

À l'arrivée de Sall, la situation financière du Sénégal était si précaire qu'il s'est immédiatement rendu à Paris pour demander un prêt d'appui budgétaire⁵¹. Le président de l'époque, Sarkozy, a accordé ce prêt et son successeur, le Président François Hollande, a annoncé une extension des subventions au gouvernement sénégalais d'un montant de 92,6 millions d'EUR en octobre 2012, durant sa première visite officielle en Afrique. Le Président Hollande a été accueilli chaleureusement et, lors d'une conférence de presse commune, les deux présidents ont souligné les intérêts partagés par leurs deux pays dans la sous-région, notamment en Guinée-Bissau et au nord du Mali. Ils ont également tous deux insisté sur la force de la coopération bilatérale des deux pays.

Selon le Président Sall, « Notre coopération bilatérale se porte à merveille. Le soutien de la France à nos efforts de développement économique et social est un soutien constant. Nous comptons œuvrer ensemble à la consolidation de ce partenariat traditionnel et fécond. » En réponse, le Président Hollande a présenté le Sénégal comme un modèle démocrate en Afrique et a mis en avant la force et la nature particulière des relations entre les deux pays⁵². Le Sénégal aura besoin de plus d'appui budgétaire pour soutenir sa situation économique et une amélioration des finances publiques doit se produire. Cependant, la France doit gérer ses propres problèmes avec une croissance économique faible et un important déficit du secteur public. Elle sera donc, sans doute, incapable d'apporter un appui au gouvernement sénégalais à l'échelle requise. Néanmoins, la visite de Hollande semble signaler une nouvelle cordialité dans les relations qui unissent la France et le Sénégal et pourrait annoncer une période de coopération plus proche, notamment en matière de sécurité, un sujet pointé du doigt par les deux présidents lors de leurs discours sur leurs intérêts partagés à trouver des solutions en Guinée-Bissau et au Mali.

Il est important de noter, dans ce contexte, qu'en mai 2012, le Président Sall a nommé en France l'ancien ambassadeur du Mali, Mankeur Ndiaye. Ndiaye avait été impliqué dans les négociations, avec la junte militaire malienne, relatives à l'évacuation vers Dakar de l'ancien Président déchu, Amadou Toumani Touré⁵³. Étant donné les intérêts communs de sécurité des Français et des Sénégalais au nord du Mali, la nomination d'un ambassadeur qui possède une expérience concrète de la situation malienne est un choix crucial : il

est bien placé pour exprimer les inquiétudes sénégalaises relatives au Mali auprès du gouvernement français.

Malgré cette approche coopérative, les nouvelles administrations française et sénégalaise doivent faire face à deux problèmes qui pourraient s'avérer difficiles. La première de ces difficultés est survenue à la suite du naufrage du ferry appartenant au gouvernement sénégalais, le « Joola », au large des côtes de la Gambie en 2002, qui a fait 1863 victimes, dont 22 ressortissants français. Le droit français permet de lancer des mandats d'arrêt si des ressortissants français sont victimes de crimes présumés à l'étranger. En 2008, à la demande des proches des victimes françaises, le juge français, Jean-Wilfrid Noël a lancé des mandats d'arrêt contre 9 Sénégalais accusés d'être parmi les responsables du naufrage du ferry. Le dossier est toujours entre les mains du juge et, s'il décide que les charges sont sérieuses, les hauts responsables sénégalais dont la responsabilité est en cause seront inculpés et devront se présenter devant les tribunaux d'ici la fin de l'année. En août 2001, Sarkozy avait prévenu Wade de cette possibilité et ce dernier, visiblement très ennuyé par ceci, a accusé la presse sénégalaise de faire monter les critiques contre le gouvernement au regard du traitement de cette affaire lors de la conférence de presse qui a suivi cette discussion⁵⁴. Reste à savoir comment les présidents Sall et Hollande géreront cette affaire⁵⁵.

Le second problème est celui des immigrés sénégalais en France qui ne comprennent pas pourquoi le consul général sénégalais en poste en France signe des ordres qui permettent leur expulsion du territoire français. Ceci est le résultat d'un accord signé par Wade sur l'immigration choisie, une politique défendue par Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur puis président⁵⁶. Durant sa présidence, les consuls généraux ont cherché à signer aussi peu de ces ordres que possible, mais ils se sont vite heurtés à la pression du ministre de l'Intérieur français qui demandait des expulsions urgentes afin de montrer que les chiffres relatifs à l'immigration clandestine étaient en baisse. Sur cette question, les immigrés sénégalais souhaitent connaître à la fois la position de Sall et la réponse de Hollande. (De son côté, le Mali a refusé de signer cet accord sur l'immigration choisie tant que la situation des immigrés clandestins en France n'est pas régularisée⁵⁷.)

CONCLUSION

Cet exposé a tout d'abord présenté la longue histoire des liens entre la France et le Sénégal. Les relations particulières qui unissent les deux pays datent d'avant la période coloniale et se sont prolongées après la décolonisation. La présidence de Wade a été une période difficile dans ses relations, car les gouvernements français successifs ont cherché à réformer les relations franco-africaines depuis la fin du millénaire et à leur redonner un cours normal⁵⁸. Au même moment, sous la bannière « *sopi* », Wade a essayé d'introduire des changements au Sénégal, en particulier dans les relations extérieures du pays. Les relations personnelles ont aussi joué un rôle : les relations entre Wade et Chirac ont souvent été difficiles et celles avec Sarkozy se sont rapidement envenimées après 2007. En dépit de ces problèmes, les relations franco-sénégalaises restent fortes et les deux pays y attachent toujours une grande importance. Dans ce contexte, le fait que la première visite à l'étranger du Président Sall ait été Paris et que la première destination du Président Hollande en Afrique ait été Dakar n'était pas une coïncidence. En effet, l'année 2012

pourrait bien marquer le début d'une période de plus grande sérénité dans les relations franco-sénégalaises et pourrait même être annonciatrice d'une coopération renforcée entre les deux pays.

NOTES

- 1 Communication personnelle, ancien conseiller économique auprès du gouvernement sénégalais, mai 2012.
- 2 Les États-Unis investissent 170 millions d'USD dans un projet d'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal, http://french.dakar.usembassy.gov/mcc_senegal_fr.html, consulté le 9 novembre 2012.
- 3 EUR est le code de trois lettres pour l'unité monétaire européenne.
- 4 Données fournies par l'Ambassade de France au Sénégal, disponible sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/senegal-233/france-and-senegal/economic-relations-6518>, consulté le 9 octobre 2012. Communication personnelle, fonctionnaire français, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, avril 2012.
- 5 *Le Soleil* (Dakar), 26 juillet 2007.
- 6 Norbrook N, « France–Africa Relations: Le Grand Divorce? », *The Africa Report*, 8 juin 2012, disponible sur <http://www.theafricareport.com/news-analysis/france-and-africa-relations-le-grand-divorce.html>.
- 7 Chiffres fournis par l'Ambassade de France au Sénégal, disponible sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/senegal-233/france-and-senegal/economic-relations-6518>, consulté le 9 octobre 2012. Données complémentaires, communication personnelle, fonctionnaire français, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, avril 2012.
- 8 ECDPM (*European Centre for Development Policy management*), « *More or less? A financial analysis of the proposed 11th European Development Fund* », *Briefing Note*, 29, mars 2012, p. 16.
- 9 UNDP (*UN Development Programme*), *Human Development Report 2011. Sustainability and Equity: A Better Future for All*. New York : UNDP, 2011.
- 10 Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, *Coopération au développement : une vision française*. Paris : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, 2011, p. 66.
- 11 Derrière la RDC qui était de loin le plus important receveur de l'aide française en 2010 (presque 700 millions d'EUR), le Liberia (7e) et le Togo (10e). Sénat, « Rapport Général fait au nom de la commission des finances (1) sur le projet de loi de finances pour 2012 », 3, 2011, p. 36, disponible sur <http://www.senat.fr/rap/11-107-34/11-107-341.pdf>.
- 12 Communication personnelle, fonctionnaire français, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, avril 2012.
- 13 Communication personnelle, fonctionnaire français, Ambassade de France au Sénégal, Dakar, mai 2012.
- 14 *Le Soleil* (Dakar), 19 avril 2012.
- 15 LAFD au Sénégal, Axes stratégiques, disponible sur <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/senegal/axes-strategiques-sn>, consulté le 23 octobre 2012.
- 16 Voir <http://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/senegal-233/france-and-senegal/other-types-of-cooperation-6520/>, consulté le 23 octobre 2012.

- 17 Le Monument de la Renaissance africaine était le projet phare du Président Wade. D'une valeur de 23 millions d'EUR, cette statue, qui est la plus grande d'Afrique, a été largement critiquée. Le monument a été inauguré le 4 avril 2010 pour commémorer le 50e anniversaire de l'indépendance.
- 18 Communication personnelle, fonctionnaire français, Ambassade de France au Sénégal, Dakar, juin 2012.
- 19 Voir http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/stats_pays/fr/senegal_fr.pdf, consulté le 23 octobre 2012.
- 20 Voir <http://www.ambafrance-sn.org/La-France-et-le-Senegal-preparent>, consulté le 23 octobre 2012.
- 21 Gylgén A & C Holzbauer, « Sénégal : charter contre charter », *L'Express*, 3 juillet 2003, p. 34.
- 22 Portes T, « La Courneuve, laboratoire de Nicolas Sarkozy », *Le Figaro*, 28 juillet 2005.
- 23 Durant sa campagne de réélection, le Président Sarkozy a déclaré que la question de la viande halal était le problème principal auquel les Français devaient faire face. Voir Riché P, « Sarkozy : le halal, premier sujet de préoccupation des Français », *La Rue*, 5 mars 2012.
- 24 Benzime R, « L'islam est-il soluble dans le sarkozysme? », *Le Monde*, 7 avril 2011.
- 25 Brangal F, « La France, amie de notre pays ? », *Wal Fadjri* (Dakar), 12 février 2012.
- 26 Paulus O, « Les militaires seront remplacés par des soldats coopérants (interview) », *Le Soleil*, 30 juillet 2011. Pour plus d'information sur la restructuration de la présence militaire française sur le continent, voir Moncrieff R, « *French Relations with Sub-Saharan Africa Under President Sarkozy* », *Occasional Paper*, 107. Johannesburg : Institut Sud-africain des Affaires Internationales, 2012, pp. 20–24.
- 27 Pour plus d'information sur le Centre de Dakar, voir <http://www.defense.gouv.fr/ema/forces-prepositionnees/senegal/dossier/les-elements-francais-au-senegal>, consulté le 23 octobre 2012.
- 28 AFP (Agence France-Presse), « Sarkozy et Sall signent un accord de défense et une convention de prêt », 18 avril 2012. Sarkozy avait promis que les nouveaux accords seraient un document public sans clauses secrètes. Ils n'avaient pas été publiés au moment de la rédaction de cet article (octobre 2012).
- 29 L'intégralité du discours est disponible sur <http://www.cellulefrancafrique.org/Le-discours-de-Sarkozy-au-Cap.html>.
- 30 *Le Point*, « Le coup de gueule de Wade », 8 avril 2012, p. 54.
- 31 Communication personnelle, ancien Ambassadeur sénégalais, Dakar, mai 2012 ; ancien diplomate français, Paris, avril 2012.
- 32 *Le Monde*, « Relations tumultueuses entre la France et le Sénégal », 4 avril 2010 ; Berthemet T, « L'adieu aux armes des Français au Sénégal », *Le Figaro*, 4 avril 2010.
- 33 « La France restitue « symboliquement » ses bases au Sénégal », Radio France Internationale, 10 juin 2010, disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20100610-france-restitue-symboliquement-bases-senegal>, consulté le 23 octobre 2012.
- 34 Communication personnelle, ancien fonctionnaire français à Dakar, Paris, avril 2012.
- 35 Moncrieff R, *op. cit.*, p. 23.
- 36 Xinhua News Agency, « Le président sénégalais Wade sollicité pour une médiation à Madagascar », 17 février 2009. La France a fourni des moyens de transport pour que les protagonistes voyagent vers Dakar.
- 37 Communication personnelle, ancien Ambassadeur sénégalais aux Nations Unies, Dakar, mai 2012.
- 38 Communication personnelle, fonctionnaire de la CEDEAO, Abuja, mars 2009.

- 39 Communication personnelle, fonctionnaire français, Dakar 2010.
- 40 Communication personnelle, fonctionnaire français, Ambassade de France, Dakar, mai 2012.
- 41 Communication personnelle, ancien fonctionnaire français à Dakar, Paris, avril 2012.
- 42 En public, la position française était de laisser le processus démocratique suivre son cours, de tenir des élections transparentes et de ne soutenir aucun candidat. Cette position a été par exemple articulée lors d'un entretien radiophonique d'une heure avec l'ambassadeur français, Nicolas Normand, diffusé au Sénégal sur RFM Radio, le 8 janvier 2012. Cependant, en privé, le Président Wade avait été clairement informé du fait que la France ne soutenait pas son plan de « succession dynastique ». Communication personnelle, ancien fonctionnaire français à Dakar, Paris, avril 2012 ; fonctionnaire français, Dakar, mai 2012.
- 43 *Le Soleil* (Dakar), 26-27 juillet 2007 ; *Wal Fadjri* (Dakar), 27 juillet 2007.
- 44 Voir Boilley P & J-P Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy : un déni d'histoire*. Paris : Karthala, 2008. Il est important de noter que le discours n'a pas été écrit par le Président, mais par son conseiller particulier Henri Guaino. Le texte intégral est disponible sur http://www.cellulefrancafrique.org/IMG/pdf/Discours_Sarkozy_Universite_de_Dakar_26_juillet_07.pdf.
- 45 AFP, « Sénégal : Wade a demandé le rappel de l'ambassadeur de France », 24 décembre 2008.
- 46 *Africa News* (Amsterdam), 13 avril 2006 ; *Africa Mining Intelligence* (édition française), « Matam aux mains des Indiens ? », 30 janvier 2008.
- 47 *Sud Quotidien* (Dakar), « Le père, le fils et la grande méprise », 15 juillet 2011 ; *Wal Fadjri* (Dakar), « 23 juin 2011 – Le jour où tout a basculé », 23 juin 2012.
- 48 Sané P, « Il ne faut pas sauver le soldat Wade », *Le Monde*, 31 janvier 2012. Les 5 juges ont également déclaré que Youssou N'Dour ne pouvait pas se présenter aux élections.
- 49 *La Lettre du Continent*, « Tempête de sable dans la maison Wade », 7 juillet 2011.
- 50 Berthemet T, « Paris et Washington mettent Wade sous pression », *Le Figaro*, 3 février 2012 ; Thiam A, « Visite de Macky Sall à Paris – La France accorde un prêt de 85 milliards FCFA », *Le Soleil* (Dakar), 19 avril 2012 ; Barry M, « Jean Ping sur le voyage du président Wade en Libye – Je n'ai pas à juger les Chefs d'État », *Wal Fadjri* (Dakar), 8 septembre 2011.
- 51 Thiam A, « Visite de Macky Sall à Paris – La France accorde un prêt de 85 milliards FCFA », *Le Soleil* (Dakar), 19 avril 2012 ; Fall A, « Finances publiques 2012 – « Les caisses de l'État sont vides », un subterfuge pour se tirer d'affaire ? », *Wal Fadjri* (Dakar), 20 avril 2012.
- 52 Kande A, « Coopération bilatérale – Le pays et la France signent 4 conventions », *Le Soleil* (Dakar), 13 octobre 2012.
- 53 *La Lettre du Continent*, « Mankeur Ndiaye », 31 mai 2012.
- 54 Barry M, « Premier voyage présidentiel – Macky dans les bras de Sarkozy », *Wal Fadjri* (Dakar), 13 avril 2012.
- 55 Hollande a choisi le Sénégal pour sa première visite en tant que chef de l'État en Afrique. Il a prononcé un discours devant le parlement sénégalais le 13 octobre 2012. Même si, comparé au discours de Sarkozy de 2007, celui de François Hollande faisait place à la réconciliation, ses grandes lignes présentaient une continuité politique quant au Sénégal et à l'Afrique en général. Face au problème contentieux de l'immigration, Hollande a tout juste promis de simplifier les exigences en matière de visas pour les étudiants africains souhaitant faire leurs études en France.
- 56 Diouck L, « Sous Sarkozy, l'immigré a connu toutes les stigmatisations possibles » [interview], *Wal Fadjri* (Dakar), 22 août 2012.
- 57 Barry M, « Premier voyage présidentiel – Macky dans les bras de Sarkozy », *Wal Fadjri* (Dakar), 13 avril 2012.

- 58 Voir, par exemple, Chafer T, « *Chirac and la Françafrique: no longer a family affair* », *Modern & Contemporary France*, 13, 1, pp. 7–24 ; Moncrieff R, « *French Relations with Sub-Saharan Africa Under President Sarkozy* », *Occasional Paper*, 107. Johannesburg : Institut Sud-africain des Affaires Internationales, janvier 2012.

SAIIA'S FUNDING PROFILE

SAIIA raises funds from governments, charitable foundations, companies and individual donors. Our work is currently being funded by, among others, the Bradlow Foundation, the United Kingdom's Department for International Development, the European Commission, the British High Commission of South Africa, the Finnish Ministry for Foreign Affairs, the International Institute for Sustainable Development, INWENT, the Konrad Adenauer Foundation, the Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs, the Royal Danish Ministry of Foreign Affairs, the Royal Netherlands Ministry of Foreign Affairs, the Swedish International Development Cooperation Agency, the Canadian International Development Agency, the Organisation for Economic Co-operation and Development, the United Nations Conference on Trade and Development, the United Nations Economic Commission for Africa, the African Development Bank, and the Open Society Foundation for South Africa. SAIIA's corporate membership is drawn from the South African private sector and international businesses with an interest in Africa. In addition, SAIIA has a substantial number of international diplomatic and mainly South African institutional members.

South African Institute of International Affairs
Jan Smuts House, East Campus, University of the Witwatersrand
PO Box 31596, Braamfontein 2017, Johannesburg, South Africa
Tel +27 (0)11 339-2021 • Fax +27 (0)11 339-2154
www.saiia.org.za • info@saiia.org.za

